

**Rapport CSG 300m pour**  
**L'Assemblée de fédération du 02.03.2018**

En 2017, nous avons dû intégrer la nouvelle catégorie E dans le concours du championnat de groupe, ainsi la participation au premier tour en stand a été de 4 groupes pour la catégorie A, de 3 groupes pour la catégorie D et de 16 pour la catégorie E, soit, au total, 3 de plus que l'année précédente.

A la finale de district le 13 mai à Porsel, nous avons retrouvé 2 groupes en catégorie A, 3 groupes en catégorie D et 6 groupes en catégorie E.

Suite au premier tour, les groupes de Châtel-St-Denis et Porsel en catégorie A (pour la 1<sup>ère</sup> fois 2 groupes), le groupe d'Attalens 1 en catégorie D et les groupes de Le Crêt 1, Porsel 1, Le Crêt 2 et Semsales en catégorie E se sont qualifiés pour la finale cantonale.

Les gagnants de la finale de district, désignés au cumul des deux tours tirés lors de cette journée sont en catégorie A, 1<sup>er</sup> Châtel-St-Denis avec 1886 pts, en catégorie D Attalens 1, 1<sup>er</sup> avec 1311 pts et nous trouvons pour la catégorie E, 1<sup>er</sup> Le Crêt 1 avec 1333 pts, 2<sup>ème</sup> Porsel 1 avec 1302 pts et 3<sup>ème</sup> Le Crêt 2 avec 1291 pts.

A Romont, lors de la finale cantonale, les groupes participants se sont classés de la manière suivante : En catégorie A, Porsel et Châtel-St-Denis se classent respectivement 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> du tour qualificatif avec 941 pts et 927 pts. Lors de la finale, les deux groupes gardent les mêmes places avec 938 pts pour Porsel 6<sup>ème</sup> et 923 pts pour Châtel-St-Denis 10<sup>ème</sup>.

En catégorie D, Attalens 1 se classe 14<sup>ème</sup> avec 665 pts mais renonce à la participation au tour de finale. En catégorie E, nous trouvons Le Crêt 1, 3<sup>ème</sup> de la qualification avec 683 pts et 8<sup>ème</sup> de la finale avec 666 pts. Ensuite, Semsales, 17<sup>ème</sup> avec 649 pts, Le Crêt 2, 21<sup>ème</sup> avec 638 pts et Porsel, 23<sup>ème</sup> avec 633 pts.

Vous trouvez les résultats des tours principaux dans le rapport annuel. Je relèverai seulement que le groupe de Le Crêt, en catégorie E, a réussi à se qualifier pour tirer le deuxième tour suisse.

Concernant le calendrier 2018 du CSG, je vous laisse le consulter dans le rapport annuel ou sur le site de la fédération.

Suite à la première année de lancement de la catégorie E, la FST a ajusté le nombre de groupes qualifiés pour les tours principaux des catégories D et E. Cette année, il y aura 375 groupes qualifiés par catégorie, contre 625 en D et 250 en E l'année dernière. Pour le canton de Fribourg cela représente, après répartition FST, 43 groupes en D et 29 groupes en E soit un rééquilibrage entre les deux catégories.

Les différents règlements sont disponibles sur le site de la fédération. Je suis aussi à disposition pour toutes questions complémentaires.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon championnat 2018.